

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 juin 2022**

Convocation adressée le 31 mai 2022 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 14 juin 2022, à 18h00, à l'école maternelle de Sandillon.

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme Leblond	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mmes Berthault, Boyer, El Hasnaoui, Garnier, Jalabert, Godeau, Bidault	Enseignantes
MAIRIE DE SANDILLON	
Mr Juteau	Maire
Mr Delplanque	Adjoint aux affaires scolaires.
PARENTS D'ELEVES	
Mrs Gadier, Janvier et Lechiffart Mmes Poulain	Parents d'élèves
DDEN	
Mme Robert	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mmes Bidault, Raveneau, Lagoa, Dreux, Lebrun	ATSEM
Mme Desbois	DGS
Mmes Jeljal, Daimant, Mallard, Planchard, Marinault, Renard, Decarnin, Mary-Ognov, Marinault	Parents d'élèves

Membres absents excusés

Nom	Qualité
Mme Valérie De Nadaï Mme Lechevalier, Mmes Foucher, Steinmetz, Jouanneau Mr Giraux	IEN Psychologue de l'EN Parents d'élèves DDEN

Pour introduction, le Président nomme Mmes Godeau Elodie, Jalbert Laura, Renard Charline et Planchard Betty secrétaires de séance :

Ordre du jour :

- Vie de l'école : actions et organisations pédagogiques
- Budget
- Sécurité et travaux
- Questions posées

« Le procès-verbal du 2^{ème} conseil d'école (17 mars 2022) n'appelle pas d'observations de la part du conseil d'école. »

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité (nombre de voix POUR :27, nombre de voix CONTRE : 0 ; nombre d'ABSTENTION : 0).

1) Vie de l'école :

BILAN DES ACTIONS :

- **Les classes de grandes sections et moyens grands ont participé au spectacle « Bavela ou les 7 vies d'aventure », proposé par les JMF (Jeunesses Musicales de France) le 06/05/2022 à St Denis en Val. Le coût de cette opération s'est élevé à 614 euros, 330 euros réglés par la municipalité pour le transport puis 284 euros réglés par la coopérative scolaire pour les entrées.**

Le spectacle s'est bien déroulé, les enfants en étaient contents ainsi que les parents présents. La sortie a permis d'évoquer de nouveaux instruments ainsi que le thème de la fête des morts qui a bien été accueilli par les enfants.

- **Les classes de grandes sections et moyens grands sont sorties à Orléans le 10 mai 2022, ils ont pu découvrir le MOBE (muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement) ainsi que des éléments marquants de la ville tels que la cathédrale d'Orléans ou encore les maisons à pans de bois. Cette sortie a coûté 470 euros de transport, intégralement pris en charge par la municipalité.**

Les professeures tiennent à remercier Mme Herbin pour sa participation bénévole en tant que guide dans la ville d'Orléans, et s'excusent auprès des familles de la classe de Mme Berthault pour la gêne occasionnée liée au transport qui a joué sur le bon déroulement de la journée.

- **Les classes de Mmes Leblond et El Hasnaoui ont participé aux rencontres chantantes le 16 mai 2022 à la salle de l'Institut d'Orléans pour un coût de 110 euros de transport réglé par la municipalité.**

Les enfants ont pu être spectateurs et interprètes et donc s'investir dans le projet.

- **Liaison entre les classes de grandes sections et CP : Depuis le 16 mai, tous les lundis** une lecture est offerte par les CP dans les classes de grande section. D'autres actions sont à venir telles que l'organisation d'olympiades le 27 juin au matin, ainsi qu'un échange des élèves le 4 juillet après-midi permettant aux grandes sections de visiter l'école, et appréhender son fonctionnement, et aux élèves de CP de retourner dans leur école maternelle pour un après-midi.
- **Les élèves de Mme Berthault ont pu bénéficier de sorties** au potager de Sandillon durant les mois d'avril, mai et juin. Cela comprend sept sorties permettant d'appréhender l'évolution des plantations commencé en octobre, réaliser son propre semis et replanter en terre, observer d'autres légumes. Ils

ont également pu réaliser diverses activités autour de ce thème telle que la réalisation d'épouvantails, ou l'observation du cycle de vie de la coccinelle. Le 30 juin aura lieu une journée complète dans ce lieu permettant aux élèves de déguster les pommes de terre qu'ils ont pu planter au cours de cette année. De la même manière, les parents pourront observer les réalisations de leurs enfants lors d'une exposition le samedi 18 juin.

- Un **bilan infirmier** a été réalisé auprès de tous les élèves de moyenne section. Celui-ci a permis de proposer quelques consultations médicales, entre autres pour des problèmes de vue et d'audition.
- **Les enfants du multi-accueil** sont venus à l'école le vendredi 3 juin permettant à une dizaine d'enfants de découvrir la cour de récréation et profiter des jeux de la cour.

Ces derniers reviendront à l'école le vendredi 24 juin pour un temps dans la salle de motricité qui sera spécialement aménagée pour eux. Ensuite ils visiteront les locaux et pourront alors observer les classes et le dortoir. La dernière visite est programmée le vendredi 1^{er} juillet, pour un accueil en matinée dans les classes de petits et moyens durant lequel ils participeront à un atelier pour leur permettre de baigner dans l'ambiance classe. L'année précédente l'expérience n'avait pu être complète à cause du COVID.

- Le travail autour du **potager de l'école** a commencé pour la totalité des classes, l'équipe pédagogique souhaite remercier les parents qui ont répondu positivement à l'appel pour fournir des plants et des graines. Ces dons nous ont permis de planter des cultures très diversifiées et d'impliquer les enfants. Ces derniers ont pu participer au projet du début à la fin en préparant les carrés potagers, réalisant les semis, entretenant les carrés, récoltant et dégustant les fruits et légumes récoltés.

L'école participe également aux écoles fleuries proposées par les DDEN, sans véritablement entrer dans la campagne. M. Giroux passera voir les potagers et le travail réalisé autour de ce projet le mardi 21 juin. L'investissement des élèves se remarque jusque dans la cour de récréation puisqu'ils aiment s'y promener et les observer.

- Les élèves de l'école peuvent profiter des installations du gymnase et du dojo depuis cette période. Élèves et enseignantes en sont satisfaits notamment pour une question d'espace pour les grands et l'accès à la salle de motricité facilité pour les petits moyens.

L'équipe enseignante souhaite pouvoir participer à la planification des créneaux d'occupation des salles pour la prochaine année scolaire et demande deux clés du gymnase. La maire répond positivement pour les planifications et les clefs.

ACTIONS A VENIR :

- Une **fête des écoles** est organisée conjointement par les représentants de parents d'élèves de l'école maternelle, l'un des groupements de parents d'élèves de l'élémentaire et les équipes enseignantes. Elle aura lieu dans les cours de récréation de l'école élémentaire, rue verte, vendredi 17 juin. Nous remercions l'investissement de toutes ces parties pour la concrétisation de cet événement que nous espérons être une réussite. Nous avons eu de nombreux dons permettant d'acheter de gros lots pour la tombola.
- Les classes de petites et moyennes sections vont profiter d'une sortie au **Parc Floral** de La Source, avec une animation pédagogique sur « Les 5 sens ». Les classes de Mmes El Hasnaoui et Leblond le 21 juin, puis celles de Mmes Boyer et Garnier le 24 juin. Les entrées, animations et transport seront pris en charge par la municipalité pour un coup de 557 euros et 537,50 euros.

- Une **réunion d'information** est proposée aux parents d'élèves des nouveaux arrivants pour la rentrée prochaine, elle aura lieu le mardi 5 juillet à 19h00 dans la salle de motricité de l'école. Seront présents la directrice Mme Leblond, ainsi que le représentant de la municipalité et des représentants de parents d'élèves. De même, une journée portes ouvertes leur sera proposée l'après-midi de la pré-rentrée, le mercredi 31 août. Les modalités n'en sont pas encore définies.

ADMINISTRATIF :

- Un nouveau projet d'école a été élaboré par l'équipe enseignante. Le bilan du dernier a été fait. Il est en cours de validation par la hiérarchie. Il sera donc présenté lors du prochain conseil d'école. Il est axé notamment sur le langage, la résolution de problèmes, la liaison GS/CP, le climat scolaire et l'aménagement des cours de récréation.

La psychologue du RASED a envoyé un message pour informer qu'elle est intervenue auprès de 2 dossiers cette année, elle a pu effectuer des bilans psychologiques et a participé à diverses réunions.

- Pour la rentrée prochaine il est prévu 54 petites sections, dont 2 dérogations, 61 moyens et 53 grands ce qui équivaut à 168 élèves pour 7 classes, en moyenne de 24 élèves par classe.

L'équipe enseignante s'est concertée pour proposer la structure pédagogique de l'année prochaine, qui sera identique à celle de cette année, à savoir : 4 classes de petits moyens, 1 classe de moyens grands et 2 classes de grands.

2) Budget :

La commission finance a voté le budget et accordé à l'école maternelle ce qui avait été demandé, à savoir :

- 7650€ de crédit fonctionnement
- 4200€ de crédit transport et animations
- 1050€ de subvention au titre des associations
- 756€ pour l'achat des carrés potagers
- 480€ pour l'achat d'un massicot
- 580€ pour l'achat d'une enceinte et pour 3 postes CD/USB pour les classes
- 619€ pour le marquage des cours de récréation
- 400€ pour la location et le ramassage des cartons et papier par le biais de l'association RESPIRE
- 1320€ pour l'achat de mobilier de classe
- 2560€ pour la rénovation/peinture de la classe 3
- 3430€ pour la mise en place de têtes connectées thermostatiques, permettant de contrôler les températures pour les vacances et les week-ends
- 3900 euros pour les rangements du couloir

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour son aide financière.

COOPÉRATIVE SCOLAIRE :

Lors du dernier trimestre il n'y a pas eu beaucoup de dépenses : les tickets de tombola ont été financés pour 420 euros et les outils de jardinage pour 82 euros.

Au 14 juin 2022, il y a donc un solde créditeur de + 4098,50€

Des opérations liées à la fête des écoles sont réalisées sur le compte de la coopérative mais n'apparaissent pas dans le bilan. Elles feront l'objet d'un bilan spécifique à la clôture de l'événement.

Les profits de la fête des écoles seront gérés en interne au niveau de la COP pour partager en fonction du nombre de classe de l'élémentaire et de la maternelle.

3) Sécurité et travaux :

- Un exercice d'évacuation **incendie** du dortoir de l'école a été réalisé en interne le 26 avril. Adultes et élèves étaient prévenus, seul le policier municipal était présent afin de donner des conseils.

Le dernier exercice a été réalisé le mardi 7 juin durant l'après-midi en fin de sieste afin de ne pas trop perturber le sommeil des enfants. Tout s'est bien passé, même si l'évacuation a été plus longue en raison de l'obligation de réveiller les élèves présents au dortoir puisque l'exercice a été mené vers 14h30.

L'équipe espère pouvoir mettre en place un exercice dans le dortoir du centre.

Un exercice a également été réalisé pendant le temps périscolaire au restaurant scolaire le vendredi 3 juin.

La mairie remercie les équipes pour le bon déroulement de ces divers exercices.

L'équipe enseignante se questionne tout de même sur l'avertissement en cas d'incident au dortoir du centre.

Un exercice **PPMS/confinement Risques Majeurs** est prévu le 28 juin, sûrement lié à la canicule.

Travaux réalisés :

- Mise en route de la climatisation dans le petit dortoir de l'école. Le retour des Atsems est très positif, ce point est à réfléchir pour l'autre dortoir ainsi que les classes.

- De nouveaux rangements ont été installés dans le couloir de la classe 1. Des questions sont soulevées sur la possibilité d'en obtenir pour la salle de motricité et l'accueil.

La mairie envisage un travail avec un architecte pour la refonte de ces espaces et espère pouvoir avoir une subvention. En discussion pour la rentrée 2023.

- Des rangements ont également été aménagés dans le cabanon de la cour jaune pour les jeux de construction.

Des travaux sont envisagés cet été pour notamment la peinture de la classe 3 de Mme Boyer.

L'équipe pédagogique remercie Mr Delplanque pour les rangements des jeux de cour et la municipalité et le personnel des services techniques pour les réparations et l'entretien quotidien des locaux.

4) Questions diverses :

Pour la municipalité :

- 1) Est-il envisagé de créer des zones d'ombre (des voiles d'ombrage par exemple) dans la cour de l'école maternelle ?

C'est un sujet qui sera traité durant la commission d'aménagement sécurité, le mercredi 20 juin. Il est envisagé une solution végétale en priorité avec un moyen pour palier en attendant.

2) Est-il possible en cas d'accident avec un enfant qu'une déclaration soit systématiquement donnée aux parents ?

C'est fait systématiquement, du moins s'il peut y avoir une conséquence certaine sur la santé de l'enfant. Madame De Nadaï répond que le principe est que dès lors qu'il y a une consultation médicale, il y a une déclaration d'accident immédiate.

3) Serait-il envisageable d'installer dans la cour un banc des copains comme il en existe dans d'autres écoles ?

Le banc des copains doit être instauré dans le budget pour qu'il se concrétise, ainsi il pourrait passer sur celui de 2022 s'il y a un restant ou sur celui de 2023.

Pour l'école :

1) Nous remercions l'équipe enseignante et Maryline pour la prise en charge des enfants de la classe de Marie-France. Néanmoins, plusieurs parents s'inquiètent du non-remplacement de l'enseignante sur une période relativement longue (phénomène qui se répète depuis le début de l'année). Il est observé que cela a un impact sur l'apprentissage des enfants ainsi que sur la création de liens sociaux. Quels sont les critères d'attribution pour avoir un remplaçant ?

Voici la réponse rendue par Mme De Nadaï, inspectrice de l'Éducation Nationale de notre circonscription :

« Mesdames et Messieurs les parents d'élèves élus.

Vos interrogations et votre mécontentement liés au déficit de remplacement d'une professeure sont légitimes et je ne peux que présenter les excuses de l'institution car notre action n'a pas été satisfaisante. Je m'associe à vos remerciements à l'égard des professeurs qui ont assuré la continuité pédagogique qu'ils soient titulaires ou remplaçants. Cette année a été très complexe concernant le remplacement en raison de maladies longues et prolongées d'un nombre plus important de professeurs. L'attribution d'un remplaçant reste une priorité pour chaque classe. Toutefois, en cas de difficulté, nous donnons une priorité aux écoles 3 classes ou aux écoles dans lesquelles il y a plusieurs professeurs absents afin de garantir un accueil en toute sécurité des élèves.

Avec toute ma considération. »

2) Il a été suggéré la mise en place d'une application numérique pour le suivi de l'activité des enfants. Cela semble difficile à mettre en place pour le moment.

A défaut, est-il possible d'harmoniser l'utilisation du cahier de vie à toutes les classes (chaque vendredi soir par exemple) ?

Le cahier de vie relève d'un choix et d'une liberté pédagogique de chaque enseignant. Toutes les enseignantes ne le proposent pas cette année et la transmission aux familles est dépendante de chacune.

La séance est levée à 19h00.

Le 14 / 06 / 2022, à Sandillon

La directrice de l'école, présidente de séance

LEBLOND Anne,

Les secrétaires de séance,

GODEAU Elodie
JALABERT Laura
RENARD Charline
PLANCHARD Betty